



Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine et à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

27^{ème} session du conseil des droits de l'homme

19 Septembre 2014

EPU de l'Ethiopie

Intervenante : Elodie Malbois

Monsieur le président,

Tout d'abord, la RADDHO tient à saluer l'Ethiopie pour les progrès atteints depuis le premier examen de l'EPU.

Nous nous réjouissons de la réalisation des objectifs du développement socio-économique qui a permis l'amélioration des infrastructures dans les domaines de l'éducation, de la santé, du logement et de la technologie. C'est avec satisfaction que nous avons pris note de l'effort fourni par le pays pour faire en sorte que les droits des femmes soient réellement respectés. La RADDHO félicite également l'Ethiopie pour l'accueil qu'elle fait aux réfugiés.

Cependant, nous déplorons fortement la régression qui est en train de se produire en termes de liberté d'expression et de presse. Il est indispensable que les autorités créent les conditions nécessaires pour mettre un terme à la monopolisation et au contrôle des organes de presse.

C'est pourquoi la RADDHO exhorte l'Ethiopie à respecter les droits à la liberté d'expression et d'association qui sont essentiels à la redynamisation du dialogue politique et social pour une émergence démocratique réelle dans le pays.

La RADDHO encourage fortement l'Ethiopie à aligner sa stratégie de lutte anti-terroriste aux normes internationales des droits de l'homme.

En outre, nous demandons la libération immédiate et sans condition de tous les journalistes injustement détenus.

Pour finir, la RADDHO encourage l'Ethiopie à intensifier ses efforts pour éradiquer définitivement les mutilations génitales féminines au sein de la société.

Je vous remercie de votre attention.